

Date de la réponse : 14 septembre 2021

Réponse des conservateurs du Canada à la Coalition des industries créatives

Merci de partager les priorités de la Coalition des industries créatives pour l'élection fédérale.

Les 18 derniers mois ont été difficiles pour tous les Canadiens, mais l'impact de la COVID-19 n'a pas été ressenti de la même manière par tous. L'industrie culturelle a été parmi les plus durement touchées dans l'économie canadienne. Les conservateurs du Canada n'ont pas hésité à soutenir des mesures essentielles qui ont aidé les travailleurs de ce secteur.

Le premier jour complet de la campagne, les conservateurs du Canada ont présenté le Plan de relance du Canada, un plan visant à assurer la reprise pour tous les secteurs de l'économie, dans toutes les régions.

Alors que nous entrons dans la quatrième vague de la pandémie, le Canada n'utilise toujours pas tous les outils à sa disposition pour combattre et contenir les épidémies, ce qui entrave davantage la reprise du secteur des arts et de la culture. Avec le plan de relance du Canada, nous garderons ce secteur de l'économie ouvert en utilisant toute la gamme d'outils disponibles pour arrêter la propagation du COVID-19. Notre plan comprend une stratégie nationale de dépistage rapide, l'accélération des vaccinations pour dépasser les 90 %, et une stratégie nationale de rappel pour les populations vulnérables.

Notre plan aidera également les petites entreprises du secteur des arts et de la culture à se remettre sur pied, en mettant en œuvre les mesures suivantes :

- Plan de relance de l'emploi au Canada : verser jusqu'à 50 % du salaire des nouveaux employés pendant six mois ;
- Prêt pour les entreprises "Main Street" : fournir des prêts allant jusqu'à 200 000 \$, où nous renoncerons jusqu'à 25 % en fonction de la perte de revenus de l'entreprise ;
- Le crédit d'impôt Rebuild Main Street : offrir un crédit d'impôt de 25 % sur les montants jusqu'à 100 000 \$ que les Canadiens investissent personnellement dans une petite entreprise ;
- Accélérateur d'investissement du Canada : Un crédit d'impôt pour les investissements en capital effectués en 2022 et 2023.

Un gouvernement conservateur introduira également un programme "Dine and Discover". Ce programme offrirait une remise de 50 % sur les aliments et les boissons non alcoolisées achetés au restaurant du lundi au mercredi pendant un mois, une fois qu'il est sécuritaire de le faire, ce qui injecterait près d'un milliard de dollars dans ce secteur. Le programme lancerait également l'initiative Explorez et soutenez le Canada avec un crédit d'impôt de 15 pour cent pour les dépenses de vacances jusqu'à 1 000 \$ par personne pour les Canadiens en vacances au Canada en 2022, aidant ainsi notre secteur du tourisme à se remettre sur pied. Un gouvernement conservateur éliminera également la taxe libérale d'indexation sur l'alcool.

Les conservateurs du Canada protégeront les travailleurs du secteur culturel qui se sont retrouvés sans filet de sécurité lorsque la pandémie a commencé. Nous exigerons des entreprises qui emploient des travailleurs autonomes qu'elles versent des contributions équivalentes aux cotisations au Régime de pensions du Canada (RPC) et à l'assurance-emploi (AE) dans un nouveau compte d'épargne-employé transférable chaque fois qu'elles paient leurs

employés. L'argent fructifiera à l'abri de l'impôt et pourra servir à payer les cotisations au RPC ou à accumuler des économies qui seront retirées par le travailleur lorsqu'il en aura besoin.

Le plan de relance du Canada comprend un chapitre entier qui détaille notre plan pour renforcer les industries culturelles de façon plus générale. Pour votre information, ce chapitre est joint à la présente.

Les conservateurs du Canada sont de fiers partisans des arts et de la culture du Canada et ils assureront une reprise complète de ce secteur vital.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,



Erin O'Toole
Chef des conservateurs du Canada

Un plan détaillé pour renforcer les industries culturelles

Les conservateurs du Canada croient au soutien de la culture canadienne et à la création de règles du jeu équitables entre les entreprises canadiennes et les géants étrangers du Web.

Radiodiffusion

Les conservateurs du Canada abrogeront le projet de loi libéral C-10, qui donne trop de pouvoir aux organismes de réglementation sans fournir aux entreprises les directives claires dont elles ont besoin pour fonctionner. Nous le remplacerons par une loi qui met à jour la Loi sur la radiodiffusion afin de faire face aux réalités d'un marché de plus en plus en ligne et à la nécessité d'offrir aux entreprises des certitudes et aux consommateurs des choix.

Notre approche alternative :

- Exiger des grands services de streaming numérique comme Netflix, Disney+ et Amazon Prime Video qu'ils réinvestissent une partie importante de leurs revenus bruts canadiens dans la production d'une programmation canadienne originale, dont une proportion obligatoire doit être de langue française.
 - o S'ils n'y parviennent pas d'eux-mêmes au cours d'une année donnée, ils devront verser la différence au Fonds des médias canadiens.
 - o La proportion choisie variera en fonction de la nature du service de diffusion en continu et sera déterminée en fonction des meilleures pratiques d'autres juridictions, comme celles de l'Europe et de l'Australie, ainsi que de la nature du marché canadien.
 - o Les exigences de réinvestissement du contenu reconnaîtront et encourageront également les partenariats avec les producteurs de médias indépendants canadiens.
- Exempter de la réglementation le contenu que les Canadiens téléchargent sur des sites de médias sociaux comme Facebook, YouTube et Tik Tok, afin de protéger la liberté d'expression.
- Rationaliser et réduire le fardeau réglementaire imposé aux radiodiffuseurs et aux câblodistributeurs canadiens traditionnels, notamment les droits de licence du CRTC et les exigences en matière de contribution au Fonds canadien des médias, la perte de revenus devant être compensée par une partie des revenus provenant de la nouvelle taxe sur les services numériques.

- o Cela comprendra l'abolition des droits de licence de la partie II du CRTC.
- o La santé du secteur culturel canadien dépend de la viabilité et du succès continus de ses radiodiffuseurs privés. Les radiodiffuseurs et les câblodistributeurs canadiens conventionnels ont subi d'importantes pertes d'abonnés et de revenus au cours des dernières années en raison de la montée des services de diffusion en continu en ligne.

Les conservateurs du Canada procéderont également à un examen complet du mandat du CRTC pour s'assurer qu'il reflète mieux les besoins des Canadiens et n'empêche pas les radiodiffuseurs canadiens d'innover et de s'adapter aux changements du marché.

CBC et Radio Canada ont apporté d'importantes contributions au Canada au cours des 84 dernières années. Bien que certaines de ses composantes demeurent plus pertinentes que jamais, notamment Radio Canada, CBC Radio et CBC North, beaucoup se demandent si la télévision anglaise de la SRC continue de remplir son mandat. Certains s'inquiètent également du fait que la présence de CBC/Radio-Canada dans le domaine des nouvelles en ligne mine la viabilité des médias canadiens imprimés et en ligne, réduisant ainsi la diversité des voix disponibles pour les Canadiens.

Les conservateurs du Canada vont :

- Donner à Radio-Canada une structure juridique et administrative séparée et distincte pour refléter son mandat distinct de promotion de la langue et de la culture francophones, tout en maintenant son financement et en prévoyant un partage continu des ressources et des installations, le cas échéant.
 - o Le conseil d'administration de Radio-Canada réformé comprendrait des représentants nommés par le gouvernement du Québec et une représentation des communautés francophones minoritaires hors Québec.
- o Radio-Canada va :
 - Ne plus exiger de frais d'utilisation pour ses services de diffusion en continu en ligne ni exploiter des services de marque comme Tandem en concurrence avec les médias francophones privés.
 - Fournir un contenu accru et représentatif des communautés francophones hors Québec.
 - Protéger CBC Radio et CBC North.
 - Revoir le mandat de CBC English Television, CBC News Network et CBC English online news pour évaluer la viabilité d'un recentrage du service sur un modèle d'intérêt public comme celui de PBS aux États-Unis, en veillant à ce qu'il ne soit plus en concurrence avec les radiodiffuseurs privés canadiens et les fournisseurs numériques.

Protéger les Canadiens contre la haine en ligne tout en préservant la liberté d'expression

Les conservateurs condamnent et s'opposent toujours à la diffusion de discours haineux, de discours qui incitent à la violence et de matériel sexuellement abusif. Les conservateurs du Canada combattront la présence croissante de l'exploitation sexuelle, de la traite des personnes et des groupes extrémistes en ligne.

Nous croyons que la meilleure façon d'y parvenir est d'utiliser le Code criminel et notre système de justice pénale.

Pour mieux protéger les Canadiens, les conservateurs du Canada vont :

- Combattre l'incitation et la haine en ligne en criminalisant clairement les déclarations qui encouragent les actes de violence contre d'autres personnes ou des groupes identifiables. Les conservateurs protégeront également les formes de discours, de critiques et d'arguments qui n'encouragent pas la violence.

- Fournir 25 millions de dollars aux forces de l'ordre pour leur permettre d'assurer un suivi plus rapide et d'enquêter sur les menaces de violence en ligne, les discours haineux, l'exploitation sexuelle, la traite des êtres humains et les campagnes de désinformation menées par des gouvernements étrangers ou des groupes extrémistes.
- Créer une obligation légale plus forte pour les plateformes de médias sociaux de supprimer les contenus illégaux, tels que les contenus incitant à la violence.

Ce que nous ne soutenons pas, ce sont les restrictions à la liberté d'expression légitime. La liberté de parole, la liberté d'expression et la liberté de la presse sont des principes fondamentaux du droit canadien et de la démocratie canadienne. Nous nous opposons à la censure par le gouvernement d'un contenu qui n'est pas de nature criminelle, simplement parce que certains peuvent le trouver offensant. Par conséquent, nous nous sommes opposés à la tentative de Justin Trudeau de créer un organisme national de réglementation de l'expression dans les médias sociaux. Contrairement aux libéraux, nous n'utiliserons pas le pouvoir du gouvernement pour censurer ceux avec qui nous sommes en désaccord.

Protéger et assurer l'indépendance des médias canadiens

Les médias canadiens sont en crise. La perte de revenus publicitaires numériques au profit de géants américains de la technologie comme Google et Facebook met les journaux locaux en faillite, fait perdre des emplois aux Canadiens et compromet notre capacité à raconter des histoires locales et canadiennes.

Les conservateurs du Canada ne croient pas que la solution soit que le gouvernement fournisse un financement direct à des médias triés sur le volet, ce qui mine la liberté de la presse et la confiance dans les médias.

Au lieu de cela, nous allons garantir des règles du jeu équitables pour les médias canadiens, en veillant à ce que les Canadiens soient payés équitablement pour le contenu qu'ils créent, tout en encourageant la création de plus de médias et de culture canadiens.

Les conservateurs du Canada vont :

- Introduire un cadre de redevances pour les médias numériques afin de s'assurer que les médias canadiens sont rémunérés équitablement pour le partage de leur contenu par des plateformes comme Google et Facebook. Il va :
 - o Adopter une approche canadienne qui incorpore les meilleures pratiques de juridictions comme l'Australie et la France.
 - o Inclure un processus d'arbitrage robuste et la création d'un droit de propriété intellectuelle pour les extraits d'articles partagés sur une plateforme de médias sociaux.
 - o S'assurer que les petits médias sont inclus et que le gouvernement ne pourra pas choisir qui aura accès au cadre de redevances.
- Introduire une taxe sur les services numériques représentant 3 % du revenu brut au Canada pour faire payer aux géants du web leur juste part.
- Réduire considérablement les sommes que le gouvernement consacre à la publicité avec les grandes entreprises technologiques étrangères comme Twitter et orienter plutôt les fonds fédéraux destinés à la publicité vers les médias canadiens, notamment les hebdomadaires communautaires, les médias régionaux et les médias ethniques.
- Reconnaître et corriger l'impact économique négatif pour les créateurs et les éditeurs de l'utilisation non compensée de leurs œuvres d'une manière conforme aux recommandations unanimes du Comité du patrimoine du rapport de la Chambre des communes en 2019.
- Mettre fin au plan de sauvetage des médias de 600 millions de dollars de Trudeau. Bien que nous soutenions les médias canadiens, ils ne devraient pas recevoir directement l'argent des contribuables. Le financement gouvernemental des médias " approuvés " nuit à la liberté de la presse, élément essentiel d'une société libre.

- Procéder à un examen de la politique fédérale en matière d'édition de livres afin d'améliorer la viabilité commerciale du secteur canadien de l'édition indépendante.

Célébrer le patrimoine canadien

Les conservateurs croient en l'importance de commémorer notre passé. Le Canada possède un riche patrimoine en tant que l'une des plus anciennes démocraties constitutionnelles du monde, qui doit être mieux mis en valeur et enseigné aux générations futures. Malheureusement, bon nombre de nos monuments publics et de nos édifices patrimoniaux sont dans un état de délabrement.

C'est pourquoi les conservateurs du Canada vont :

- Créer un nouveau Fonds de préservation du patrimoine canadien afin de fournir un total de 75 millions de dollars en subventions aux gouvernements municipaux au cours des cinq prochaines années pour la réparation et la restauration de monuments historiques, de statues et de bâtiments patrimoniaux.
- Continuer à soutenir les efforts d'entretien des monuments nationaux du Canada.
- Veiller à l'achèvement rapide du Monument canadien aux victimes du communisme.